

Appel à candidatures : Bases de vitesse FFVoile

Cet article a été rédigé par FFVoile, et posté le 16-12-2021

[basevitesseccandidature](#)



FFVoile

Suite à la signature d'une convention avec la « [base de vitesse](#) » de Brest, la FFVoile lance un appel à candidatures pour déployer une vingtaine de bases locales en France. A travers cet appel à candidatures, l'objectif poursuivi est de retenir les structures et les sites les plus à même de faire vivre cette animation tout au long de l'année avec un grand nombre de pratiquants qu'ils soient licenciés ou non à la FFVoile.

PI : La mise en place d'une base de vitesse permet de mettre en compétition pendant toute l'année des passionnés de la glisse qui sont classés selon un principe simple : être le plus rapide sur une distance déterminée, à bord du support de son choix. Le challenge se déroule dans le cadre d'une pratique en totale autonomie, au sein d'une zone de navigation définie. Chaque participant doit se munir d'un système GPS pour enregistrer sa session. De retour à terre, il ne reste plus qu'à télécharger sa trace en ligne sur le site de la base de vitesse pour rejoindre le classement de sa base. Les personnes qui détiennent une Licence Club FFVoile pourront participer au challenge national (plus d'informations sur www.basedevitesse.com).

Les bases retenues seront labellisées, dans le cadre d'une convention avec la FFVoile, pour déployer une base locale pour une durée de deux ans, renouvelable sous condition de réussite de la mise en place du projet.

Le déploiement des bases devra notamment permettre aux structures de :

- **Proposer à ses membres une animation tout au long de l'année ;**
- **Créer un trait d'union entre les structures et les pratiquants libres ;**
- **Capter de nouveaux partenaires.**

Les bases labellisées pourront notamment s'appuyer sur un moteur de classement qui permet d'analyser les traces téléchargées en ligne et de proposer un classement fiabilisé. Elles bénéficieront également d'un accès au site internet dédié et qui va se décliner sous la forme d'un mode de gestion multi-bases permettant à chaque base locale de personnaliser un certain nombre d'informations la concernant (présentation de la base, mise à jour des informations de sa zone de navigation, valorisation de ses partenaires locaux).

Qui peut candidater :

- Toute structure affiliée à la FFVoile ;
- Les associations / structures non affiliées à la FFVoile sous couvert de la mise en place d'une convention avec une structure affiliée à la FFVoile.

Quand candidater :

- Pour lancer une base de vitesse en 2022, les candidatures devront arriver à la FFVoile avant le 15 février 2022.

Coût de la mise en place de la convention :

Pour soutenir le déploiement des bases dans les clubs de la FFVoile, la mise à disposition du pack FFVoile / Base de vitesse (site internet / moteur de classement / communication nationale / remise des prix) sera « gratuite » pour les deux premières années de la convention. Une contribution financière visant à pérenniser l'engagement de la base de vitesse et la FFVoile pourra être demandée à l'issue de ces deux premières années.

Éléments nécessaires pour candidater à la labellisation « base de vitesse FFVoile » :

- La structure doit adresser à la FFVoile :
 - Un courrier de candidature signé du Président de la structure à l'attention du Président de la FFVoile ;
 - Pour les structures non affiliées à la FFVoile, un courrier de soutien d'une structure affiliée à la FFVoile en prévision de la mise en place d'une convention pour le déploiement de la base locale.
- Un projet de développement de la base de vitesse comprenant notamment :
 - La stratégie d'animation de la base avec :
 - Le nom du référent
 - La stratégie de communication en appui des outils proposés par la « base de vitesse » et la « FFVoile » ;
 - La stratégie de captation des partenaires ;
 - Les perspectives de fréquentation de la base
 - Le nombre d'utilisateurs ;
 - Les supports de pratique ;

- La zone de navigation proposée (points GPS).

En candidatant, les structures s'engagent à organiser à minima 1 week-end d'animation de la base dans l'année et 1 cérémonie de remise des prix pour l'ensemble des pratiquants.

Les candidatures sont à envoyer par mail à : dptvoilelegere@ffvoile.fr

Pour toutes questions concernant le projet de déploiement des bases de vitesse, contactez : baptiste.meyer@ffvoile.fr